



Vie locale

Médecin de permanence le samedi 07 novembre 2020 : Dr HAU MIOU FAH - consultations assurées **jusqu'au 12h00**
Urgences nuit, samedi après-midi, dimanche et jours fériés : appeler le 15 - Pharmacie de garde : composer le 32 37

Mairie : Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le jeudi après-midi). Le service urbanisme reçoit sur rendez-vous en appelant le 02.98.27.94.22.

Cérémonie du 11 novembre : En raison du confinement et du plan Vigipirate, la cérémonie du 11 novembre se tiendra en comité restreint (le Maire et les adjoints). Ils déposeront une gerbe au monument aux morts au cimetière de Camaret-sur-Mer.

Ports : Pour toute question relative aux activités maritimes (dont mise en hivernage), contacter la capitainerie ou le service de manutention du port.

Bibliothèque Municipale : La bibliothèque est fermée au public. Néanmoins, un service « livres à emporter » sera disponible à partir du mardi 10 novembre, uniquement sur réservation téléphonique. Les retraits seront possibles de 9h30 à 12h du mardi au samedi. Réservations au 02.98.27.86.28 du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Sur la dérogation de déplacement, cochez la 2^{ème} case (retrait de commande).

Journée Défense et Citoyenneté : Qui ? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans. Pourquoi ? Pour s'inscrire en vue de permettre leur convocation à la journée défense et citoyenneté. Il permet leur inscription d'office sur les listes électorales. Comment ? A la mairie de votre domicile. Se munir des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Cimetière : De nombreuses concessions sont à renouveler. Il est demandé aux concessionnaires (ou leur famille) de se renseigner en mairie.

Crise sanitaire : mesures mises en place

Services et équipements communaux :

Ce qui reste ouvert : Dans la mesure du possible, merci de privilégier les démarches téléphoniques.

La mairie : accueil ouvert aux horaires habituels

Le camping, l'aire de camping-car, les aires de jeux, le skate parc, les sanitaires publics

Les écoles, le restaurant scolaire, la garderie, le transport scolaire, le centre de loisirs

L'accès aux pontons pour les personnes domiciliées (résidents sur leur bateau)

Ce qui est fermé : La capitainerie (sur rendez-vous uniquement), la bibliothèque (service « livres à emporter » uniquement), la maison des jeunes, les salles municipales, la tour Vauban, les équipements sportifs (ouverts pour les écoles), les aires de pétanques et le club house, la salle de tennis et les terrains extérieurs, le stade et le club house.

Les Equipements Recevant du Public et les Rassemblements : Le cinéma Rocamadour est fermé. Les lieux de culte restent ouverts mais les cérémonies religieuses sont interdites. Les obsèques sont limitées à 30 personnes maximum. Les mariages sont limités à 6 personnes au plus.

Pendant le confinement, plusieurs commerces de la commune proposent de la vente à emporter. N'hésitez pas à les contacter.

Vigipirate – Urgence attentat

Le dispositif VIGIPIRATE, actif depuis le 26 octobre, est adapté pour renforcer la sécurité des lieux de culte, des bâtiments publics avec une attention particulière sur les établissements scolaires, les établissements de santé, médicaux-sociaux et sociaux, les sièges de la presse régionale et nationale.

Ecoles - Jeunesse

Menus du restaurant scolaire : lundi 9 nov : cœur de palmier et maïs en vinaigrette, steak haché, pommes de terre persillées, fruit de saison / mardi 10 nov : salade concombre-feta-olives noires, blanquette de veau, riz, brownies / jeudi 12 nov : potage de légumes, hachis parmentier végétarien, salade verte, fruit de saison / vendredi 13 nov : endives aux pommes et noisettes, poisson du jour, gratin de chou-fleur, petit suisse aromatisé.

Compte rendu du conseil municipal du 26 octobre 2020

N° 20-80 - PNRA : convention de cession d'arceaux pour vélos : Dans la charte du Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA), l'écomobilité a été retenue comme vecteur de découverte du patrimoine. Avec la CCPACM, une offre de location de vélos a été mise en place. Au terme de l'expérimentation, le parc a décidé de suspendre l'offre de location touristique en raison de la présence de prestataires privés sur le territoire. Il nous est proposé de rétrocession gracieuse de 5 arceaux pour être installés au centre d'interprétation de la tour Vauban. L'ABF a donné son accord pour cette installation. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer avec le PNRA la convention de cession d'arceaux de vélos.

N°20-81 - Dénomination d'une voie communale : Sur proposition de la commission cadre de vie, environnement, travaux, il est proposé de renommer un tronçon de la rue des Bruyères pour faciliter sa situation et la numérotation. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dénomme la portion de voie au départ de la rue des bruyères : impasse des bruyères.

N° 20-82 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif (AC) 2019 : M. le maire présente le RPQS de l'assainissement collectif (AC) pour l'exercice 2019. Le Conseil Municipal, prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif (AC) 2019.

N° 20-83 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (ANC) 2019 : M. le maire présente le RPQS de l'assainissement non collectif (ANC) pour l'exercice 2019. Le Conseil Municipal, prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (ANC) pour l'exercice 2019.

N° 20-84 - Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil municipal au Maire : Le conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation :

- . décision n° 20-43 : Location de 2 salles de classes au Collège à la Sté Terra Inn : 300 € mensuel charges en sus,
- . décision n° 20-44 : Location à un agent communal à titre précaire d'un logement à l'école : 200 € mensuel
- . décision n° 20-45 : Avenant 1 au marché de travaux 19-67 avec le Sté SQIBAN pour la réfection chaudière fioul de 4.922,40 € HT

N° 20-85 - Motion de soutien à Brittany Ferries : M. le Maire donne lecture de l'appel à un soutien public pour la compagnie Brittany Ferries afin de leur apporter notre témoignage de solidarité en relayant cet appel au soutien gouvernemental. Approuvé à l'unanimité des votants (2 abstentions).

Questions diverses :

Régime indemnitaire, prime et mesures liées à la COVID 19 : La commission des Finances a émis un avis défavorable à la mise en œuvre d'une prime COVID-29 pour le personnel communal ayant travaillé pendant la période du confinement. Aucun agent n'ayant été particulièrement mobilisé et soumis à des sujétions exceptionnelles. Il convient néanmoins d'apporter une reconnaissance aux agents qui se sont mobilisés pendant cette période afin de maintenir le service public.

Info VIPIRATE : A compter du 26 octobre 2020, l'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « Sécurité renforcée – risque d'attentat ».

Association

Le Comité de Jumelage de Camaret-sur-Mer vous informe que la projection du film allemand "Amelie rennt", prévue le vendredi 6 novembre, est reportée.

Appel aux dons pour la restauration de l'église Saint-Rémi

Vous pouvez consulter le projet et faire vos dons en ligne :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-remi-a-camaret-sur-mer>.

Pour bénéficier de la réduction d'impôt, il conviendra de cocher la case 7UF de votre prochaine déclaration et de conserver le reçu fiscal à l'appui. Les bons de souscription sont également disponibles à l'accueil de la mairie.

N° utiles

Urgence : 112 ou Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17 / **Cross Corsen** (secours maritime) : 196

Médecins		Infirmiers		Dentiste	Pharmacie
Dr AUFFRET	02.98.27.80.55	Rue du Château d'Eau	06.68.63.98.30 ou 02.98.27.98.30	Mme LARVOR	Quai G. Toudouze
Dr GEZEGOU	02.98.27.92.55	Rue du Ch. Bossennec	06.77.54.01.36 ou 02.98.73.17.84	02.98.27.92.23	02.98.27.90.78
Dr HAU MIOU FAH	02.98.27.91.35				

Kinésithérapeutes		Ostéopathes	
Rue du Château d'eau : 02.98.27.91.49		G. KERLIDOU	02.98.27.88.83 ou 06.07.87.71.19
Place Saint Thomas : 02.56.04.80.73 ou 06.82.99.86.16		N. THOMAS	06.09.98.69.40

Rappel : défibrillateurs à disposition aux entrées des équipements suivants : salle Saint Ives, camping municipal, capitainerie du Notic et gare maritime.

Petites annonces : A vendre radiateur électrique à télécommande, état neuf, très peu servi, 60€, tél. 06.65.08.66.25 / Recherche à Camaret-sur-Mer box ou garage, appeler le 06.60.29.31.17 ou le 02.98.27.89.85 / Vends vélo hollandais avec sacoches, fabrication belge, neuf : 500 €, tél. 02.98.27.96.41 (heures repas) / Vends miel de bruyère récolté à Camaret, tél : 06.08.73.61.59.